



ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION DU JURY DE DÉLIBÉRATION DU DIPLÔME DE  
LICENCE

DU DOMAINE Arts, Lettres, Langues

DE LA MENTION Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - parcours anglais

**LA PRÉSIDENTE DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le Code de l'Éducation articles L613-1 et L712-2 ;

Vu l'Arrêté 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Vu l'Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence;

Vu les propositions de Mme Hélène YECHE, Doyenne de l'UFR Lettres et Langues

**ARRÊTE**

**Article 1 :**

Le Jury du semestre Impair  
de l'année la deuxième année  
de la session 1

est composé pour l'année universitaire 2021/2022 de :

**Président(e) du Jury (Titulaire) :**

Mme Anne Cousson

Maître de Conférences

**Président(e) du Jury (Suppléant(e)) :**

M. Andrew McKeown

Maître de Conférences

**Titulaires :**

Mme Ariane Le Moing

Maître de Conférences

M. Nicolas Videau

Maître de Conférences

M. Michaël Taugis

Maître de Conférences

**Suppléants(es) :**

Mme Christèle Le Bihan-Colleran

Maître de Conférences

Mme Raluca Nita

Maître de Conférences

Mme Jeanne Vigneron-Bosbach

Maître de Conférences

**Article 2 :**

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

**Article 3 :**

Le Directeur Général des Services et Mme Hélène YECHE, Doyenne de l'UFR Lettres et Langues sont chargés chacun, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Poitiers, le 15 Novembre 2021

La Présidente de l'Université

Virginie LAVAL

Pour la Présidente de l'université de Poitiers  
et par délégation,  
la vice-présidente Formation  
Noëlle DUPORT



ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION DU JURY DE DÉLIBÉRATION DU DIPLÔME DE  
LICENCE

DU DOMAINE Arts, Lettres, Langues

DE LA MENTION Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - parcours anglais

**LA PRÉSIDENTE DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le Code de l'Éducation articles L613-1 et L712-2 ;

Vu l'Arrêté 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Vu l'Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence;

Vu les propositions de Mme Hélène YECHE, Doyenne de l'UFR Lettres et Langues

**ARRÊTE**

**Article 1 :**

Le Jury du semestre Pair  
de l'année la deuxième année  
de la session 1

est composé pour l'année universitaire 2021/2022 de :

**Président(e) du Jury (Titulaire) :**

M. Andrew McKeown

Maître de Conférences

**Président(e) du Jury (Suppléant(e)) :**

Mme Anne Cousson

Maître de Conférences

**Titulaires :**

Mme Ariane Le Moing

Maître de Conférences

M. Nicolas Videau

Maître de Conférences

M. Michaël Taugis

Maître de Conférences

**Suppléants(es) :**

Mme Christèle Le Bihan-Colleran

Maître de Conférences

Mme Raluca Nita

Maître de Conférences

Mme Jeanne Vigneron-Bosbach

Maître de Conférences

**Article 2 :**

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

**Article 3 :**

Le Directeur Général des Services et Mme Hélène YECHE, Doyenne de l'UFR Lettres et Langues sont chargés chacun, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Poitiers, le 15 Novembre 2021

Pour la Présidente de l'université de Poitiers  
et par délégation,  
la vice-présidente Formation  
Noëlle DUPORT

La Présidente de l'Université  
Virginie LAVAL

ARRÊTÉ PORTANT NOMINATION DU JURY DE DÉLIBÉRATION DU DIPLÔME DE  
LICENCE

DU DOMAINE Arts, Lettres, Langues

DE LA MENTION Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - parcours anglais

**LA PRÉSIDENTE DE L'UNIVERSITÉ**

Vu le Code de l'Éducation articles L613-1 et L712-2 ;

Vu l'Arrêté 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Vu l'Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence;

Vu les propositions de Mme Hélène YECHE, Doyenne de l'UFR Lettres et Langues

**ARRÊTE**

**Article 1 :**

Le Jury du semestre Pair et Impair  
de l'année la deuxième année  
de la session 2

est composé pour l'année universitaire 2021/2022 de :

**Président(e) du Jury (Titulaire) :**

Mme Anne Cousson

Maître de Conférences

**Président(e) du Jury (Suppléant(e)) :**

M. Andrew McKeown

Maître de Conférences

**Titulaires :**

Mme Ariane Le Moing

Maître de Conférences

M. Nicolas Videau

Maître de Conférences

M. Michaël Taugis

Maître de Conférences

**Suppléants(es) :**

Mme Christèle Le Bihan-Colleran

Maître de Conférences

Mme Raluca Nita

Maître de Conférences

Mme Jeanne Vigneron-Bosbach

Maître de Conférences

**Article 2 :**

Ces dispositions sont portées à la connaissance des étudiants par affichage.

**Article 3 :**

Le Directeur Général des Services et Mme Hélène YECHE, Doyenne de l'UFR Lettres et Langues sont chargés chacun, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Poitiers, le 15 Novembre 2021

Pour la Présidente de l'université de Poitiers  
et par délégation,  
la vice-présidente Formation  
Noëlle DUPORT



La Présidente de l'Université  
Virginie LAVAL